

HAUSSE FULGURANTE DU PRIX DES ALIMENTS

Résultats d'une enquête réalisée au N.-B. en 2011



Rapport de recherche préparé
par le Front commun pour la justice sociale inc.



Personne-contact

Aurée Cormier

Front commun pour la justice sociale
51, rue Williams, Moncton, NB E1C 2G6

Tél. (506) 204-1134

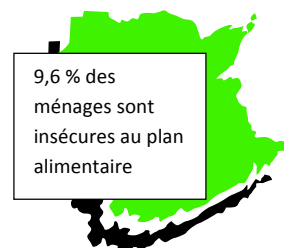
fcjs@nbnet.nb.ca
www.frontnb.ca

Août 2011

I. INTRODUCTION

L'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que chacun a le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer la santé et le bien-être de sa famille et l'approvisionner en nourriture. En effet, la consommation d'aliments nutritifs est une nécessité vitale pour la santé et le bien-être. Malheureusement, l'alimentation comme droit humain n'est pas reconnue par bien des Canadiens. L'insécurité alimentaire a pourtant des répercussions négatives telles que le développement de maladies chroniques, notamment le cancer et les maladies cardiaques, ainsi que l'apparition de stress mental et émotionnel¹.

La prévalence de l'insécurité alimentaire au Canada, tel que déterminé à l'échelle nationale par Santé Canada, a révélé qu'en 2008, 92,3% des Canadiens avaient eu accès, tout au long de l'année précédente, à une nourriture suffisante pour que les membres de la famille puissent mener une vie active et saine². Pendant ce temps, le reste des ménages, à savoir 7,7%, ont vécu de l'insécurité alimentaire de façon modérée ou sévère. Ceux qui ont vécu une insécurité alimentaire modérée, ce qui représente 961 000 Canadiens, n'ont pas eu de la nourriture en qualité ou quantité adéquate. Ceux qui ont vécu une insécurité alimentaire grave, à savoir 629 600 Canadiens, ont dû réduire leur consommation de nourriture et leurs habitudes alimentaires ont été perturbées. Parmi ceux qui ont vécu de l'insécurité alimentaire, les ménages dirigés par **les femmes chefs de famille monoparentale ont souffert deux fois plus du manque de nourriture que les ménages dirigés par des hommes chefs de famille monoparentale**. Pour les ménages dirigés par des couples, 6,3% ont vécu de l'insécurité alimentaire³. Ici, **au Nouveau-Brunswick (NB), 9,6% des ménages ont déclaré vivre de l'insécurité alimentaire liée au revenu soit de façon modérée ou grave, un pourcentage supérieur à la moyenne nationale de 7,7%**¹.



L'insécurité alimentaire conduit à une utilisation accrue des banques alimentaires. En mars 2010, 18 517 Néo-Brunswickois ont accédé à une banque alimentaire, ce qui représente une augmentation de 18% depuis mars 2008⁴. Les points saillants du rapport indiquent que 61% des utilisateurs des banques alimentaires recevaient de l'aide sociale, 13% un revenu d'emploi, et 9% de l'assurance-emploi. Malheureusement, 34% de la nourriture distribuée par les banques alimentaires est allée aux enfants. En 2008, le taux de pauvreté infantile au NB était de 12%⁵ et il ne s'est probablement pas amélioré depuis.

¹ Vosoris NT, Tarasuk VS. Household food insufficiency is associated with poorer health. *J. Nutr.* 2003; 133: 120-126.

² Health Canada, Office of Nutrition Policy and Promotion. 2010. Summary data tables on household food insecurity in Canada in 2007-2008. Ottawa, ON: Government of Canada.

³ Statistics Canada. Household food insecurity, 2007-2008. *Health Fact Sheets.* 2010; 82-625-XWE (2).

⁴ Food Banks Canada. Hunger Count 2010. A comprehensive report on hunger and food bank use in Canada, and recommendations for change. <http://foodbankscanada.ca/HungerCount.htm>.

⁵ www.campaign2000.ca/reportCards/provincial/NewBrunswick/2010ChildandFamilyPovertyReportCard/English.pdf

Les travailleurs à faible revenu, en particulier ceux au salaire minimum, ont de la difficulté à se procurer la nourriture dont ils ont besoin. Une étude menée par Statistique Canada montre qu'en 2009, 17 100 travailleurs, soit 5,3% de la population active du NB, étaient payés au salaire minimum⁶. Les jeunes âgés de 15 à 24 ans s'insèrent dans la catégorie d'âge où l'on embauche le plus souvent les gens au salaire minimum (59%). Toutefois, les hommes et les femmes dans la tranche d'âge de 25 à 54 ans représentent 32% des travailleurs au salaire minimum, les femmes représentant 22% de ce nombre. Neuf pour cent des travailleurs au salaire minimum sont âgés de 55 ans ou plus⁷. Avec l'adoption du Plan de réduction de la pauvreté du NB en novembre 2009, le salaire minimum, qui était alors fixé à 8,25 \$ l'heure, a été augmenté à 9,50 \$ l'heure en avril 2011. Malheureusement, le gouvernement actuel a décidé de reporter la hausse à 10 \$ l'heure qui avait été prévue pour septembre 2011 à avril 2012. Même à un taux de 9,50 \$ l'heure, les ménages ont de la difficulté à répondre à leurs besoins fondamentaux.

Le Front commun pour la justice sociale du NB inc. (FCJS) est un organisme à but non lucratif qui milite en faveur d'une plus grande solidarité au sein de la société, en particulier avec ceux qui vivent dans la pauvreté. En 2010, le FCJS a opté pour réaliser une enquête alimentaire en utilisant l'outil standardisé élaboré par Santé Canada, le Panier à provisions nutritif national⁸. Les résultats de cette enquête ont été largement distribués et sont affichés sur le site du FCJS⁹. Étant donné que les prix alimentaires continuent d'augmenter, le FCJS a décidé de continuer à surveiller les prix des aliments sur une base annuelle.

Ce rapport présente les objectifs de l'étude du FCJS, suivis des résultats obtenus et de quelques commentaires et suggestions sur la façon dont les données pourraient être utilisées pour apporter des changements dans les conditions sociales des gens à faible revenu au Nouveau-Brunswick. Le rapport se termine par une conclusion suivie de trois recommandations.

II. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

L'étude avait les objectifs suivants:

- A. Recueillir en juillet 2011, au NB, auprès de 22 épicerie, des données sur le coût de 67 articles alimentaires comprenant les produits laitiers, les aliments riches en protéines, les fruits et légumes, les produits céréaliers et les aliments riches en lipides.
- B. Vérifier le prix des aliments dans 12 magasins, à comparer au prix en vigueur dans ces mêmes magasins en juillet 2010.
- C. Calculer le coût d'un panier de provisions nutritif dans les huit régions du NB qui constituent



⁶ Statistics Canada. Perspectives on Labour and Income. 2010; 17-75-001-X.

⁷ Statistique Canada. Enquête sur la population active. 2009.

⁸ Health Canada. National nutritious food basket. <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/basket-panier/index-eng.php>.

⁹ www.frontnb.ca/Document/Impact de la hausse des aliments sur les Néo-Brunswickois à faible revenu.

les secteurs desservis par les réseaux locaux d'intégration communautaire du Plan d'inclusion économique et sociale.

D. Formuler des recommandations pour résoudre le problème de la sécurité alimentaire au Nouveau-Brunswick.

III. MÉTHODOLOGIE

L'équipe de recherche était pilotée par Auréa Cormier, professeur émérite en nutrition de l'Université de Moncton, qui a agi comme chercheur principal. Elle a été assistée par les membres suivants du FCJS: Jean-Claude Basque, Bill Bastarache, Jean Gagnon, Melynda Jarratt, James LeBlanc, Sylvie Leblond, Linda McCaustlin, Johanne Petitpas et Nicole Young. Les autres assistants à la collecte de données ont été Ella Arsenault, Rose-Marie Haché, Céline Létourneau, Stella Martin, Rhonda Mattson, Tom McNulty, Murielle Porter et Tracy Warden.

Ces 18 membres de l'équipe ont reçu une formation en ce qui a trait à la façon d'appliquer la méthodologie du Panier à provisions nutritif national (PPNC) développée par Santé Canada¹⁰. Cet outil mesure le coût d'une alimentation saine basée sur le Guide alimentaire canadien pour manger sainement, mais ne comprend pas les aliments qui sont exclus de *Bien manger avec le Guide alimentaire canadien*. Quand un élément était en vente, c'est le prix de vente qui a été choisi pour refléter la décision que prendraient normalement les personnes à faible revenu. (Voir l'Annexe A pour la liste des 67 articles vérifiés).



En tout, l'enquête a porté sur 22 magasins, entre les 7 et 31 juillet 2011. Bien qu'ils n'aient pas été choisis au hasard, des efforts ont été faits en vue d'obtenir une bonne représentation provinciale. Ces magasins comprenaient sept magasins de la chaîne Atlantic Superstore (situés à Bathurst, Edmundston, Fredericton, Miramichi, Moncton, Saint-Jean et Tracadie-Sheila), sept magasins de la chaîne d'alimentation Co-op (situés à Bathurst, Fredericton, Miramichi, Moncton, Rogersville, Saint-Jean et Saint-Louis) et six magasins Sobeys (situés à Bathurst, Edmundston, Fredericton, Miramichi, Moncton et Quispamsis). Un magasin Price Chopper à Edmundston et un magasin SaveEasy à Saint-Antoine ont également été choisis.

IV. RÉSULTATS ET COMMENTAIRES

A. Augmentation générale des coûts des aliments entre juillet 2010 et juillet 2011

En juillet 2010, le FCJS avait fait une enquête auprès de 12 épicereries. Les mêmes ont fait l'objet d'une enquête en juillet 2011 et les prix de 2011 ont été comparés à ceux de 2010. Les résultats sont présentés dans la figure 1.

Le coût d'un panier de provisions nutritif a progressé de 5,74% en un an, une augmentation

¹⁰ Health Canada, National nutritious food basket. <http://www.hc-sc.ca/fn-an/surveill/basket-panier/index-eng.php>

qui est hautement significative ($p = 0,0004$). Ce pourcentage est basé sur le coût moyen d'un panier d'aliments nutritifs, qui s'élevait en 2010 à 255,96 \$, comparativement au prix moyen du même panier en 2011 \$ qui s'élève à 270,25. Ce pourcentage correspond à la hausse de 5,8% rapportée dans les magasins d'alimentation de l'Ontario en 2010-2011, mais il est supérieur à la hausse moyenne nationale des prix alimentaires de 4,3% rapportée par Statistique Canada entre juin 2010 et juin 2011¹¹.

Figure 1. Variation dans le coût mensuel d'un panier d'aliments nutritifs entre 2010 et 2011.

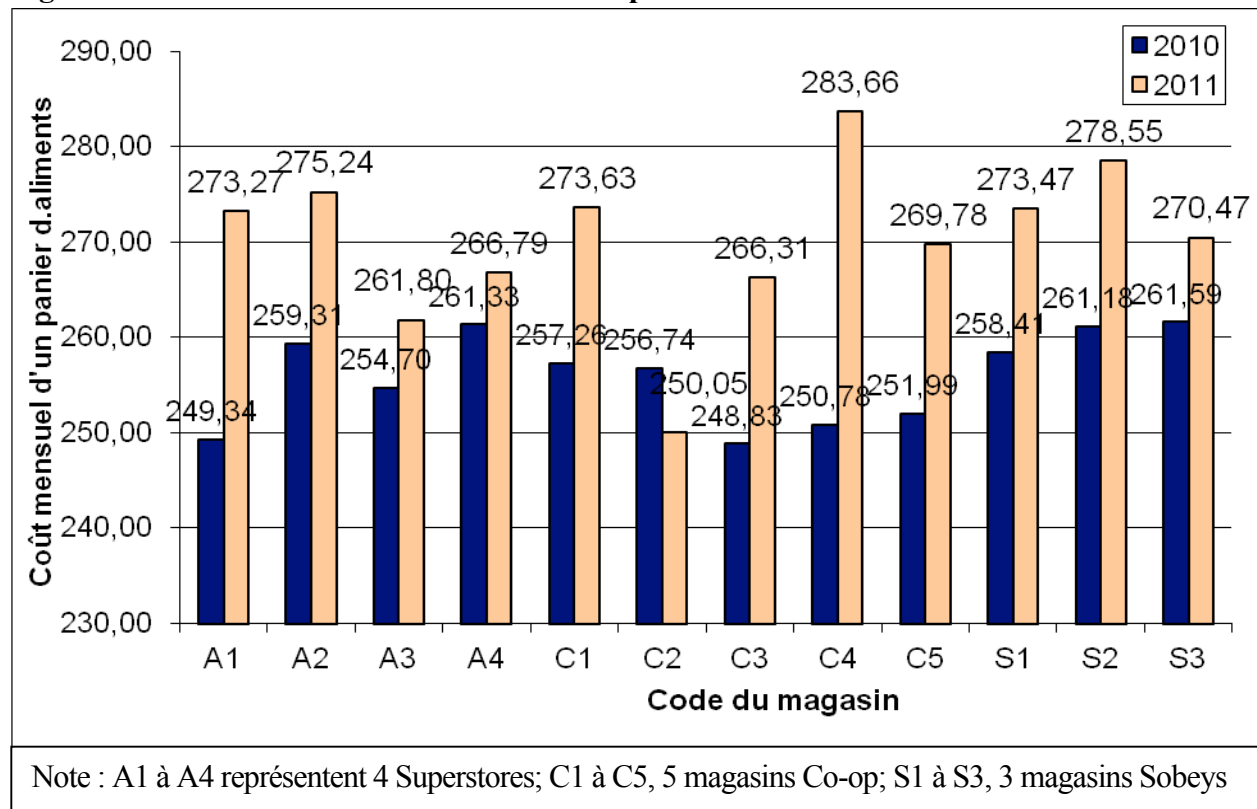
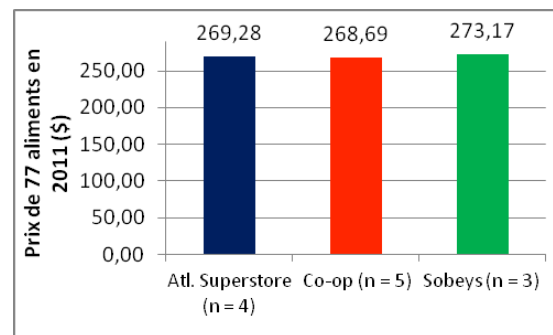


Figure 2. Hausse moyenne (\$) pour 67 aliments sélectionnés entre juillet 2010 et juillet 2011

En 2011, le coût moyen des 67 articles alimentaires vérifiés variait au sein des trois grandes épicerie* faisant l'objet de l'enquête. Cependant, ces différences ne sont pas suffisantes pour montrer des différences significatives entre les trois chaînes de magasins, comme le montre la figure 2.

*Superstore de Miramichi, Moncton, Tracadie-Sheila et Saint- Jean ; Coop de Lamèque, Miramichi, Moncton, Rogersville et Saint-Jean; Sobeys de Miramichi, Moncton et Saint-Jean.

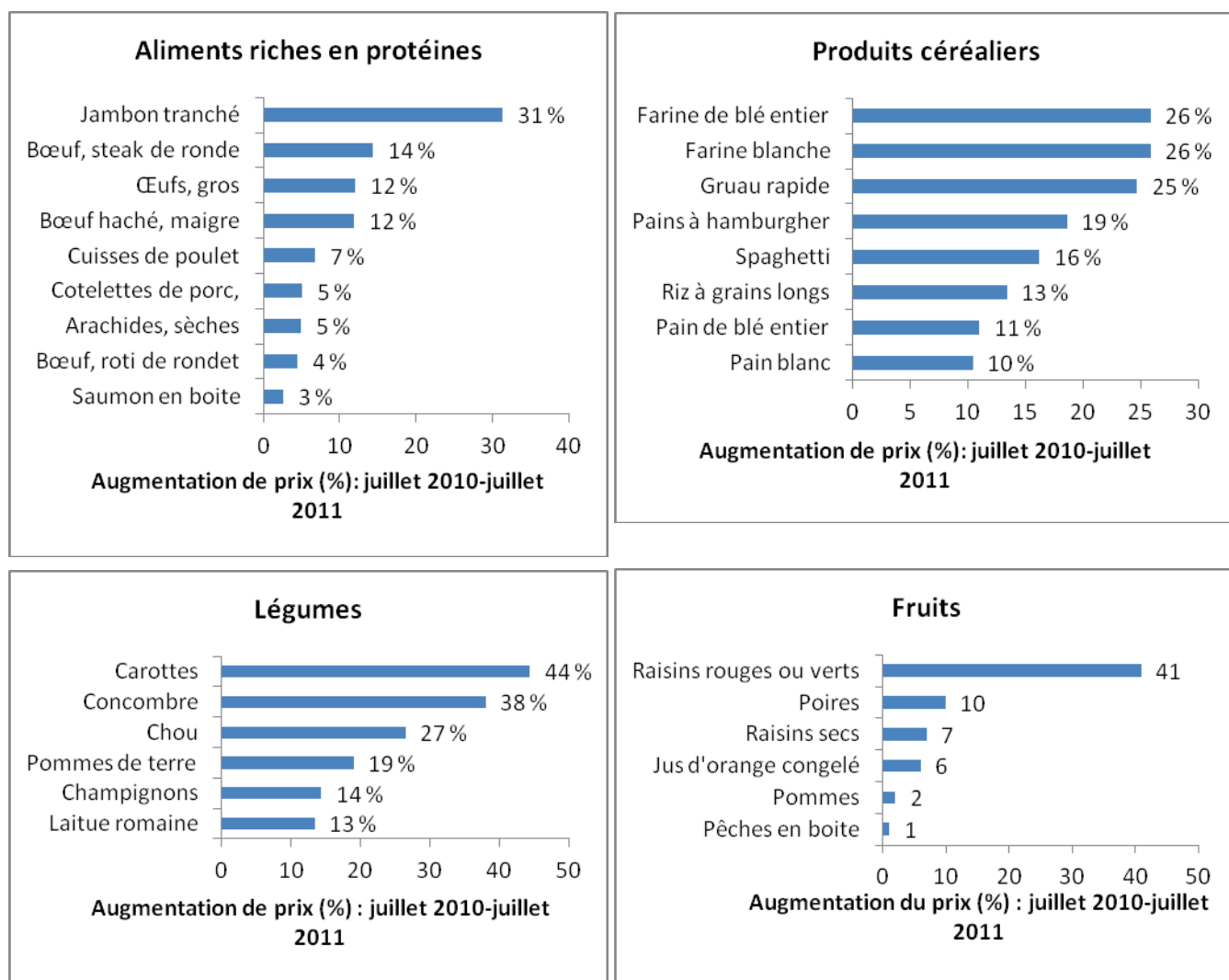


¹¹ Grant T. Sticker shock hits food buying Canadians. *Globe and Mail Blog* – July 25, 2011.

B. Les aliments touchés particulièrement par la hausse des prix

Quarante des 67 articles alimentaires vérifiés en 2011 coûtaient relativement plus qu'en 2010. Inversement, 27 articles coûtaient moins cher en 2011 qu'en 2010. Ils allaient de 0,8% moins cher dans le cas des haricots verts surgelés coupés à 42% moins cher dans le cas du cantaloup. La plupart des produits dont le prix était plus faible en 2011, par rapport à 2010, étaient des articles en vente le jour de l'enquête. La quarantaine de produits qui coûtaient plus cher peuvent être regroupés comme suit : produits céréaliers, aliments riches en protéines, légumes et fruits. L'ampleur de ces hausses de prix pour ces quatre catégories sont illustrés dans la figure 2.

Figure 2. Hausse de prix (%) pour produits sélectionnés entre juillet 2010 et juillet 2010

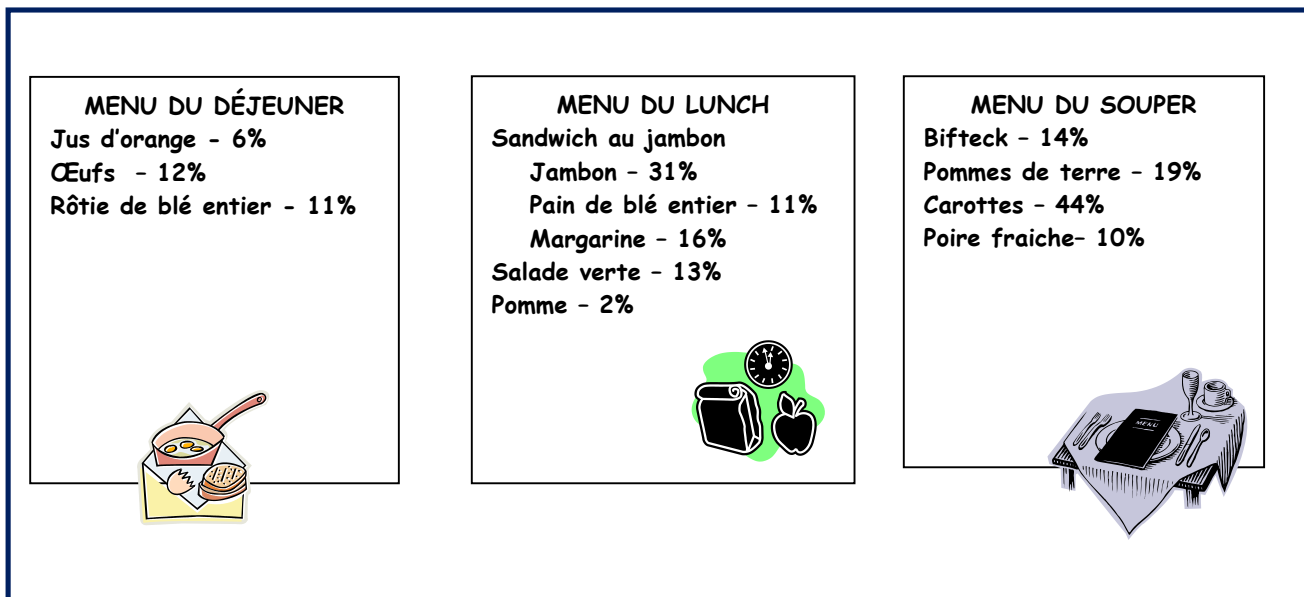


Tel qu'indiqué dans la figure 2, le prix de certains aliments riches en protéines a considérablement augmenté. La même chose est également vraie pour les produits à base de

céréales qui sont la principale source de calories pour les ménages à faible revenu. Le prix de la farine de blé a augmenté de 26%. Il n'est donc pas étonnant de constater que le prix d'un aliment de base comme le pain ait augmenté de plus de 10% en un an! Ces hausses de prix exercent une forte pression sur le budget alimentaire des gens pauvres. Les fruits et légumes fournissent des vitamines et des minéraux tout en contribuant à prévenir le cancer. Dans le domaine des aliments gras, le coût de la vinaigrette a haussé de 16,5% et celui de la margarine non hydrogénée, de 16,1%. Les gens à faible revenu ont de la difficulté à faire face aux hausses de prix et, par conséquent, les aliments nutritifs sont au-delà de leur capacité budgétaire. Cela a inévitablement un impact négatif sur leur état de santé.

Ces hausses de prix se reflètent dans les menus quotidiens des Néo-Brunswickois. Si un ménage dispose d'un budget limité, il est plus difficile de décider quoi mettre au menu pour le déjeuner, le dîner et le souper. Certaines augmentations dans les coûts alimentaires sont reflétées dans les menus qui apparaissent à la figure 3.

Figure 3. Exemples de hausses de prix pour les menus du déjeuner, du lunch et du souper.



C. Coût de l'alimentation pour certains ménages particuliers au NB

Un modèle élaboré par Santé Canada permet de calculer le coût hebdomadaire d'un régime alimentaire nutritif de base pour les familles de diverses tailles ou compositions. Sur la base des données recueillies auprès de 22 magasins d'alimentation, le tableau 1 indique le coût d'un régime alimentaire nutritif de base pour 16 groupes d'âge différents en juillet 2011. Le coût des aliments hebdomadaires est multiplié par 4,33 pour le convertir sur une base mensuelle.

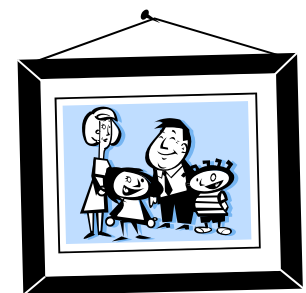


Table 1. Moyenne du panier à provision nutritive national au NB en 2011 par âge et sexe.

Sexe	Âge (années)	Coût par sem. (\$)	Coût par mois (\$)		Sexe	Âge (années)	Coût par sem. (\$)	Coût par mois (\$)
Garçon	2-3	27,57	119,38		Fille	2-3	27,02	117,00
	4-8	35,42	153,37			4-8	34,33	148,65
	9-13	46,67	202,08			9-13	40,17	173,94
	14-18	65,06	281,71			14-18	47,70	206,54
Homme	19-30	62,87	272,23		Femme*	19-30	48,86	211,56
	31-50	57,01	246,86			31-50	48,34	209,31
	51-70	54,96	237,98			51-70	43,06	186,45
	71+	54,34	235,25			71+	42,22	182,81

* Le coût de la nourriture par semaine pour les femmes enceintes varie de 52,65 \$ à 53,51 \$ alors que pour les femmes qui allaitent, il varie de 55,40 \$ à 56,85 \$ par semaine.

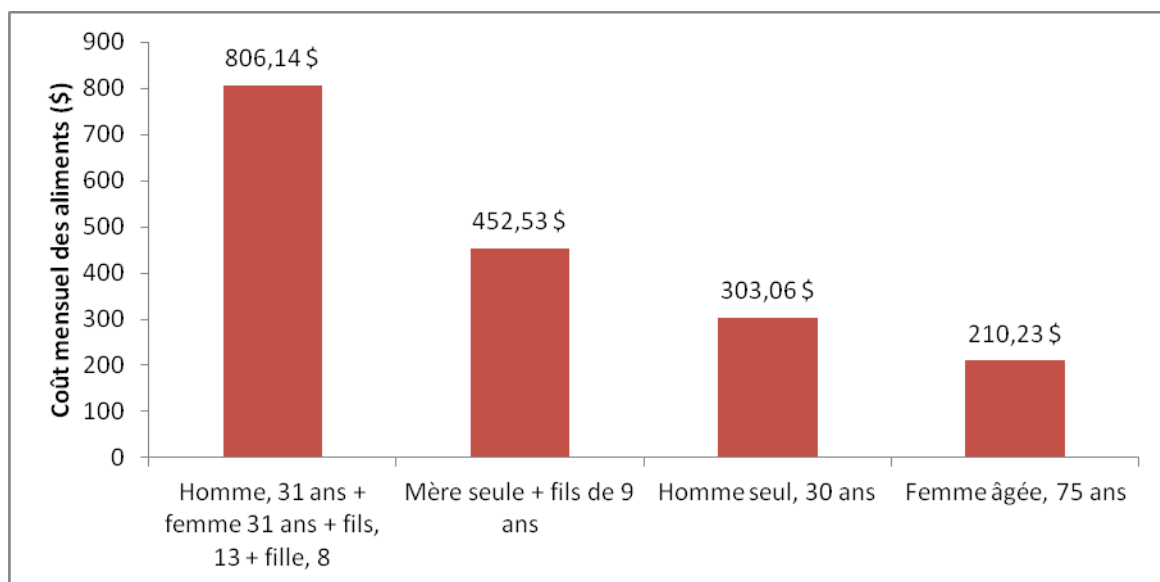
Lorsque les ménages sont plus petits, il en coûte normalement plus cher pour se nourrir. C'est pourquoi Santé Canada recommande que les facteurs suivants soient utilisés pour ajuster le coût des aliments aux différences dans les ménages :

- Un ménage d'une personne: multiplier par 1,15;
- Un ménage de 2 personnes: multiplier par 1,10;
- Un ménage de 3 personnes: multiplier par 1,05;
- Un ménage de 4: prendre les chiffres tels quels.

D. Coût mensuel d'un régime alimentaire nutritif en 2011 pour les ménages de référence

Le coût alimentaire mensuel pour une famille de quatre (homme, 31 ans, femme, 31 ans, garçon, 13 ans et fille, 7 ans), une mère célibataire avec un fils de 9 ans, un homme seul et une femme de 75 ans sont présentés à la figure 4.

Figure 4. Coût mensuel d'un régime alimentaire nutritif pour divers types de ménages en 2011

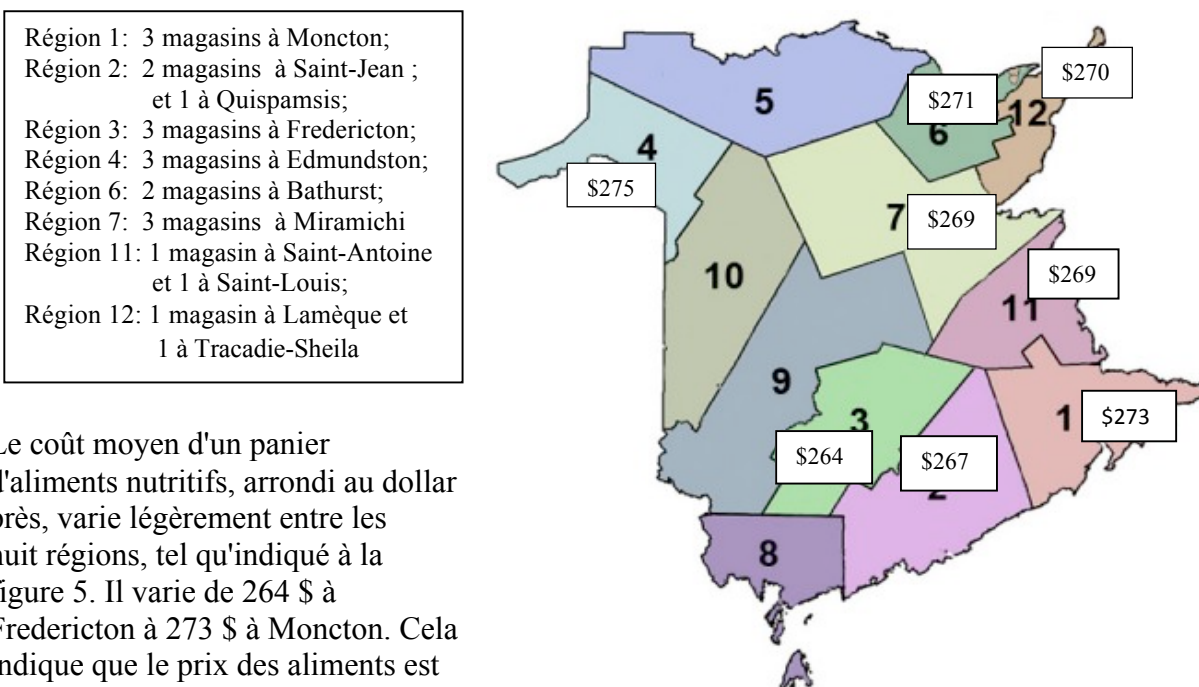


En juillet 2011, le coût mensuel d'un régime alimentaire nutritif de base pour une famille de référence de quatre est de 806,14 \$. Ce montant est en ligne avec à ce qu'il en coûtait en Nouvelle-Écosse un an passé (juin 2010) pour nourrir une famille de référence de quatre, à savoir 770,65 \$. Sur une base annuelle, les données recueillies indiquent que la famille de référence consacre 9 674 \$ pour un régime alimentaire nutritif. Une mère célibataire avec un fils de 9 ans dépense 5 430 \$, un homme seul dépense 3 637 \$ et une femme âgée consacre 2 523 \$.

E. Coût d'un panier de provisions nutritif dans huit secteurs d'inclusion communautaires

La Société pour l'inclusion économique et sociale a proposé 12 secteurs géographiques pour y implanter ses réseaux d'intégration communautaire. Les prix alimentaires ont été vérifiés dans 8 des 12 secteurs. Le coût moyen d'un panier d'aliments nutritifs en 2011 dans 8 de ces 12 secteurs est présenté à la figure 5.

Figure 5. Coût d'un panier de provisions nutritif dans 8 régions du NB en 2011



Le coût moyen d'un panier d'aliments nutritifs, arrondi au dollar près, varie légèrement entre les huit régions, tel qu'indiqué à la figure 5. Il varie de 264 \$ à Fredericton à 273 \$ à Moncton. Cela indique que le prix des aliments est relativement élevé, peu importe où l'on vit au Nouveau-Brunswick.

V. PRIX ABORDABLE DES ALIMENTS

Les personnes qui sont au bas de l'échelle des revenus, comme les travailleurs au salaire minimum, les bénéficiaires d'aide sociale, les parents célibataires avec enfants et les personnes âgées touchant le Supplément du revenu garanti sont incapables de se nourrir correctement. Le FCJS se propose de faire état de cela en détails dans une publication ultérieure.

Les résultats de l'enquête réalisée en juillet 2011 indiquent que les gens à faible revenu au NB ne peuvent se permettre un régime alimentaire nutritif de base et que leur santé est probablement compromise. Malgré les augmentations importantes qui ont été apportées au salaire minimum, les travailleurs au salaire minimum du NB sont toujours à risque de vivre de l'insécurité alimentaire. Cela est particulièrement vrai pour les mères seules qui sont l'unique gagne-pain pour leurs enfants.

L'insécurité alimentaire liée au revenu engendre une foule de problèmes sur les plans de la santé, du bien-être social et des conditions économiques¹². Ne pas avoir assez à manger a aussi un impact sur les autres déterminants sociaux de la santé tels que l'alphabétisation, le développement de la petite enfance et l'éducation. L'insécurité alimentaire contribue également aux maladies chroniques comme les maladies cardiaques et le cancer, deux des maladies chroniques les plus répandues au NB. Par ailleurs, les individus qui vivent de l'insécurité alimentaire sont plus susceptibles d'être affectés par des problèmes de santé mentale et bien d'autres problèmes chroniques comme l'hypertension artérielle, les maladies cardiaques et le diabète. Les mères enceintes à faible revenu ont moins accès à des aliments nutritifs et leur mauvaise nutrition pendant la grossesse peut ensuite affecter la santé de leur enfant tout au long du cycle de vie.

VI. CONCLUSION

La province du NB a un taux plus élevé d'insécurité alimentaire que la moyenne canadienne. Cela se démontre par le fait que près de 19 000 Néo-Brunswickois sont des usagers des banques alimentaires. Les travailleurs à faible revenu, surtout ceux au salaire minimum, ne peuvent se permettre d'acheter les aliments nutritifs dont ils ont besoin pour se garder en bonne santé. La situation est pire pour ceux qui sont sur l'aide sociale.

En juillet 2011, le Front commun pour la justice sociale (FCJS) a vérifié le prix de 67 articles alimentaires, (ceux que Santé Canada inclut dans le panier de provisions nutritif) dans 22 magasins d'épicerie au Nouveau-Brunswick. Cette enquête a été une répétition de celle réalisée en 2010 dans 12 épiceries. Il est donc possible de comparer la hausse du coût des aliments dans la province et de calculer le coût d'alimentation pour divers types de ménages au NB. **Les résultats indiquent qu'entre juillet 2010 et juillet 2011, le prix d'un panier de provisions nutritif est passé de 255 \$ à 270 \$, une augmentation de 5,74% en un an.** Les groupes d'aliments les plus touchés sont: (1) les produits à base de céréales tels que la farine (26% d'augmentation) et le pain (10 à 11% d'augmentation), (2) les aliments riches en protéines tels que le jambon en tranches (31% d'augmentation), le bœuf haché (14% d'augmentation) et les cuisses de poulet (7% d'augmentation), (3) les légumes comme les carottes (44% d'augmentation), le concombre (38% d'augmentation), le chou (27% d'augmentation) et les pommes de terre (19% d'augmentation), (4) les fruits, comme le raisin, qui a augmenté de 41%.

¹² Nova Scotia Food Security Network and Participatory Action Research and Training Centre at Mount Saint Vincent University. May 20, 2011, p. 25

Le coût mensuel d'un régime alimentaire nutritif est actuellement à son plus haut niveau. **Pour une famille de référence de quatre, le coût en alimentation était de 806 \$ en juillet 2011. Pour une maman seule avec un enfant, il était de 453 \$. Un homme seul de 30 ans avait besoin de 303 \$ pour acheter sa nourriture nutritive alors qu'une femme âgée avait besoin de 210 \$ pour s'alimenter convenablement.** Le coût élevé des denrées alimentaires est comparable à la grandeur de la province.

Le prix inabordable de la nourriture est un problème grave pour de nombreuses personnes à faible revenu au NB. Le FCJS prévoit documenter cette situation éventuellement.

VII. RECOMMANDATIONS

Compte tenu que la mission du Front commun pour la justice sociale du NB (FCJS) est de promouvoir des politiques sociales et une plus grande solidarité entre les citoyens du NB, surtout ceux qui vivent dans la pauvreté, cette étude a fourni la preuve concrète qu'il est urgent de protéger le pouvoir d'achat des gens en termes de nourriture, surtout chez certains groupes ayant des revenus spécifiques. L'urgence d'agir s'applique en particulier aux personnes à faible revenu, surtout les travailleurs au salaire minimum et les assistés sociaux.

Le FCJS considère qu'il est prioritaire: (1) de faire pression sur les décideurs politiques pour qu'ils augmentent le niveau de revenu des bénéficiaires d'aide sociale afin d'être en mesure de couvrir leurs besoins de base et (2) d'exercer des pressions auprès du Conseil sur le salaire minimum pour qu'il établisse un salaire minimum décent pour les travailleurs à faible revenu. À la lumière de ces deux priorités, le FCJS fait les recommandations suivantes:

- 1. Mettre en œuvre un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages sur l'aide sociale.**
- 2. Augmenter le taux d'assistance sociale de base pour qu'il corresponde à la moyenne atlantique.**
- 3. Mettre en œuvre la recommandation contenue dans le Plan du Nouveau-Brunswick pour l'inclusion économique et sociale qui vise à « augmenter le salaire minimum à la moyenne de l'Atlantique le 1er septembre 2011 en tenant compte de l'inflation par la suite. »**

REMERCIEMENTS

Ce projet a été financé par le Chapitre du FCJS du Sud-est qui a assumé les dépenses de déplacement pour la cueillette des données. Des remerciements sont adressés aux membres du FCJS et à leurs collègues¹³ qui ont été entraînés et qui ont réalisé l'enquête dans 22 magasins.

¹³ Les membres du FCJS sont : Jean-Claude Basque, Bill Bastarache, Jean Gagnon, Melynda Jarratt, James LeBlanc, Sylvie Leblond, Linda McCaustlin, Johanne Petitpas et Nicole Young. Les personnes suivantes ont aidé à la collecte de données : Ella Arsenault, Brenda Brawn, Margo Cragg, André Faust, Rose-Marie Haché, Céline Létourneau, Stella Martin, Rhonda Mattson, Tom McNulty, Murielle Porter and Tracy Warden.

ANNEXE A

Liste des 67 aliments recueillis dans un format spécifique et changements de prix entre 2010 et 2011¹⁴

Nom des aliments	Changement de prix		Nom des aliments	Changement de prix	
	Plus cher	Moins cher		Plus cher	Moins cher
Légumes et fruits			Produits céréaliers		
Bananes		-0,9	Biscuits soda		-11,1
Brocoli		-2,8	Céréales d'avoine grillée	+0,5	
Cantaloup		-2,2	Céréales flocons de son		-1,6
Carottes	+44,5		Farine blanche,	+25,8	
Céleri		-2,8	Farine blé entier	+25,8	
Champignons	+4,3		Gruau, cuisson rapide	+24,7	
Chou	+26,5		Pains à hamburger	+18,6	
Concombre	+34,0		Pain blanc	+10,4	
Fraises, congelées		-3,8	Pain blé entier	+11,0	
Haricots verts congelés		-0,8	Pita blé entier	+26,8	
Jus de pommes		-9,6	Riz blanc précuit	+13,4	
Jus d'orange congelé	+5,8		Social thé ou Arrowroot		-3,2
Jus de tomates		-4,0	Spaghetti	+16,2	
Laitue, iceberg		-34,4			
Laitue, romaine	+13,5		Lait et substituts		
Macédoine de lég. cong.		-0,9	Fromage cheddar		-4,6
Maïs en conserve		-3,9	Fromage en tranches	+0,4	
Navets		-3,4	Fromage mozzarella		-5,6
Oignons	+0,9		Lait 2%		-1,6
Oranges fraîches		-2,8	Yogourt au fruits	+0,6	
Patates	+19,0				
Patates sucrées	+2,3		Viandes et substituts		
Pêches en conserve	+1,1		Arachides	+5,0	
Poires	+10,5		Beurre d'arachides		-12,4
Pois verts congelés		-8,8	Bifteck, ronde intérieure	+14,4	
Poivron vert	+7,4		Bœuf haché, maigre	+11,9	
Pommes	+2,0		Bœuf, rôti d'intérieur	+4,4	
Raisins verts ou rouges	+41,2		Filets de poisson cong.		-2,1
Raisins secs	+7,3		Haricots en boîte		-3,5
Tomates, en conserve		-4,7	Jambon, tranché	+73,5	
Tomates, fraîches	+2,1		Lentilles sèches		-4,8
			Œufs	+12,1	
Huiles et gras insaturés			Porc, côtelettes, centre	+5,1	
Huile de canola	+3,5		Poulet, cuisses	+6,7	
Margarine non-hydrogénée	+16,2		Saumon en boîte	+2,6	
Mayonnaise	+16,5		Thon en boîte		-0,9
Vinaigrette italienne		-10,2			

¹⁴ Note : Les produits moins chers étaient souvent en vente au moment de la cueillette des prix. De plus, la marque de commerce du magasin était souvent moins chère que les autres marques enregistrées.